

COURRIEL - Appel-pétition pour la défense de la langue française contre le tout-anglais des affaires

« *La langue de la République est le français* » (Constitution, art. II). « *Le français est la langue de l'enseignement* » (loi Toubon, votée par le parlement à l'unanimité). Eh bien ces dispositions légales sont quotidiennement violées au profit du tout-anglais des affaires par l'Union européenne, le gouvernement Sarkozy (notamment ses ministres Pécresse et Chatel), les sociétés du CAC-40, tous à genoux devant l'Empire anglo-saxon.

Il ne s'agit plus seulement d'un déluge de « franglais » détruisant les bases de notre langue. Il s'agit en tous domaines, *recherche scientifique et université, pubs, commerce, communication des entreprises, chanson, cinéma, lycées*, de **SUBSTITUER l'anglais des affaires à la langue de la France et de la Francophonie**, qui a donné au monde Rabelais et Descartes, Molière et Hugo, Césaire et Senghor, Brassens, Brel, Ferrat ou Barbara.

Le but n'est pas « l'ouverture à la diversité » : l'Angleterre et les Etats-Unis n'exigent plus de leurs bacheliers qu'ils maîtrisent une langue étrangère. Le but est d'installer une **langue unique mondiale** au nom du grand marché capitaliste destructeur de la diversité des cultures. Et cela va de pair avec **l'imposition totalitaire d'une pensée, d'une politique, d'une économie unique** qui détruisent la France, ses acquis sociaux, ses services publics, son emploi industriel, tout en démolissant toutes les langues du monde. Et cette politique d'arrachage linguistique ne profite pas à la langue de Shakespeare, mais au « globish » des « traders » et des « managers », ce sabir international qui véhicule sournoisement l'idéologie néolibérale.

Si cette **politique de substitution linguistique**, interdite de débat dans les médias, finit par s'imposer, c'en sera fini de la France, de la République issue de 1789 et de 1945, de la francophonie internationale. Les langues régionales de France et les langues nationales d'Europe deviendront des patois. Tous ceux qui ne parleront pas l'« English mother tongue » (« anglais langue maternelle »), et notamment les classes populaires, subiront d'énormes discriminations linguistiques ; ils deviendront étrangers sur leur propre sol.

C'est pourquoi, au nom de la diversité des langues et de l'égalité entre les peuples, nous exigeons

-le respect de la loi et de la constitution, notamment dans l'enseignement et la recherche ;

-un large débat national sur les ondes permettant aux citoyens de prendre la mesure du danger :

-LE RENFORCEMENT de la LOI TOUBON, DE MANIERE QUE CHAQUE HABITANT DE France, PUISSE PORTER PLAINTÉ CONTRE CEUX QUI ASSASSINENT NOTRE LANGUE AU PROFIT DU « BUSINESS ENGLISH ».

-Cette pétition sera remise aux préfets le 20 mars, journée mondiale de la Francophonie.

NOM / PRENOM ADRESSE

COURRIEL SIGNATURE